

# Compte-rendu du conseil municipal du 17 juin 2016

Présents : Christiane COLAS, Marie-Claude FELIX, Hervé COLAS, Yves ARBEZ, Martial LOISY, Chrystelle GUIXA, Pascale VIRICEL, Karine COLIGNON, Joëlle TABOULOT, Jean-Paul BUELLET, Robert VELON, Jean-Luc FROMONT.

Excusés : Nicolas MICHALET, Karen MARVIE, Sylvie TRIPLET

Secrétaire : Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 19 mai et passe à l'ordre du jour.

## 1) **Choix du maître d'œuvre pour les travaux du Logis-Neuf**

Trois entreprises ont répondu au MAPA maîtrise d'œuvre. Suite à l'analyse des offres menée avec l'appui de Mr Galland de l'Agence d'Ingénierie, le conseil retient la proposition du bureau d'études Aintégra, situé à Montagnat.

## 2) **Délibération soutien EPF de l'Ain**

Le conseil adopte une délibération pour apporter son soutien et son attachement à l'EPF (établissement public foncier) de l'Ain et refuser catégoriquement toute idée d'extension de l'Etablissement public foncier de l'ouest Rhône-Alpes sur le territoire de l'Ain.

## 3) **Demande d'aide au Conseil Départemental pour la restauration des peintures de l'église**

Le conseil autorise Mme le maire à déposer une demande d'aide auprès du CD01 pour la restauration des peintures de l'église. La subvention s'élève à 30% de la dépense engagée (évaluée à 15 000€ environ). Suite aux contacts établis avec la Fondation du patrimoine, Mme le Maire constate qu'il pourrait être intéressant d'organiser une manifestation en direction des habitants afin d'expliquer la démarche de rénovation et de souscription.

## 4) **Avis sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**

La révision du SCOT est engagée depuis 2013 et devra être rendue fin 2016. Il s'agit d'un document d'urbanisme et d'orientation d'aménagement du territoire qui fixe à moyen terme les droits des sols à construire pour les communes, les évolutions des parcs d'activités... Il ressort des projections que le territoire (proche de celui de la nouvelle agglomération) pourrait voir augmenter sa population de 37 000 habitants d'ici à 2035, impliquant la construction d'environ 20 000 logements. Le conseil émet un avis favorable au rapport de révision du PLU. Une enquête publique sera réalisée en septembre, puis les PLU devront se mettre en compatibilité avec le SCOT.

## 5) **AG SIEA : modification de statuts et désignation d'un second suppléant**

Jean-Paul Buellet dresse le compte rendu de l'assemblée générale du SIEA qui s'est déroulée le 9 avril à St Vulbas. Des modifications de fonctionnement et de statuts du SIEA ont été proposées : le conseil donne un avis favorable à la modification de l'article 5 qui prévoit la tenue de deux réunions annuelles (au lieu de la seule assemblée générale où il est difficile d'aborder l'ensemble des sujets) et la nomination d'un second suppléant afin d'atteindre le quorum : Robert Velon est élu second suppléant à l'unanimité.

## 6) **Rapport annuel 2015 de la SOGEDO**

Martial Loisy informe le conseil du rapport annuel de la SOGEDO, délégataire de l'assainissement de la commune. Le réseau d'assainissement comptait en 2015 : 378 abonnés domestiques (contre 359 en 2014), ce qui représente 60.6% des abonnés à l'eau potable. La station d'épuration a traité 96 384 m<sup>3</sup> d'eaux usées sur l'année. Le coût de l'assainissement pour une famille qui consomme 120m<sup>3</sup> d'eau par an s'élève à 238€.

## 7) **Rapport d'activités 2015 de la Communauté de communes**

Hervé Colas rend compte du rapport d'activités 2015 de la Communauté de communes. Le document de 74 pages est disponible en mairie pour consultation. Le conseil municipal approuve ce rapport d'activités.

## **8) Schéma des Modes de Déplacements Doux pour le territoire**

Avec le projet « voie verte » qui traversera la Communauté de communes sur un axe nord sud, il est prévu de raisonner le développement des déplacements doux sur l'ensemble des 14 communes. A cet effet, le cabinet Axe-Saône est mandaté pour réaliser une étude : une invitation est lancée pour une rencontre le 30 juin afin d'évoquer les infrastructures existantes sur la commune ainsi que les besoins et projets (dont la plate forme multimodale de Logis-Neuf).

## **9) Questions et communications diverses**

- Christiane et Hervé Colas informent les membres du conseil du rejet par le contrôle de légalité de la Préfecture, des taux d'imposition intercommunaux votés en conseil communautaire. Cette décision qui s'impose aux élus vient contredire des informations données précédemment par les services de l'Etat. De nouveaux taux ont été votés le 7 juin en conseil communautaire extraordinaire à l'unanimité. Certaines communes ont fait le choix de revoter leurs taux communaux alors que d'autres comme Confrançon ont maintenu ceux adoptés précédemment en conseil municipal.
- Martial Loisy partage quelques informations issues du conseil du Syndicat Veyle Vivante qui s'est tenu en juin. Le syndicat fait l'objet de nombreuses demandes des communes par rapport aux plans de désherbage communaux, et à l'application de loi interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires sur les espaces publics (espaces verts, promenades et voirie).
- Mme le Maire informe le conseil de courriers de remerciement émanant d'associations qui ont bénéficié de subventions de la commune.
- L'AG du RCCM aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet.
- Les travaux de pose de parquet (réalisation VIE) et de peinture (réalisation Danièlé) sur la scène de la salle des fêtes se feront à compter du 18 juillet pour 2 semaines environ.
- Une nouvelle borne incendie sera installée à proximité du parc d'activité intercommunal de Cornaton, elle permettra également de mieux desservir les fermes alentour.
- Robert Velon et Yves Arbez se portent volontaires pour accueillir les forains pour la vogue et organiser leur installation sur la place.
- Martial Loisy signale que les frigos du bar de la salle des fêtes ne font plus de froid, l'intervention d'un frigoriste est à envisager.
- Robert Velon se charge de récupérer le bois restant après l'élagage des chênes au domaine des chênes.
- Christiane Colas signale que l'entreprise Tissot Charpente ne s'est toujours pas manifestée en mairie concernant la date du début des travaux de réfection de la toiture du bâtiment de la crèche. Jean-Paul Buellet contacte l'entreprise pour plus de précisions.
- Christiane COLAS rappelle que l'association des « Amis du Sougey et de la Bresse » produira son grand spectacle nocturne du 7 au 24 juillet 2016 à la ferme du Sougey.
- Le prochain conseil municipal est programmé au mardi 12 juillet à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.